

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°243

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI

Monsieur Mohamed Fathi TLILI

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Sylvie DUCATTEAU

Madame Sophie VALLY

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Ressources/ MAIRE/

OBJET : Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2019 - Budget annexe du Centre municipal de Santé**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L.1612-1 ;

Vu le budget primitif et le budget supplémentaire 2018 du budget annexe du Centre municipal de Santé de la Ville d'Aubervilliers ;

Considérant que l'article L.1612-1 du CGCT dispose que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.* » ;

Considérant que les crédits réels d'investissements ouverts en 2018 au budget annexe du Centre Municipal de Santé, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 44 451 €.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

APPROUVE, dans l'attente du vote du budget primitif 2019 du budget annexe du Centre municipal de Santé, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du montant de 10 000 €.

AUTORISE la Maire, dans l'attente du vote du budget primitif 2019 du budget annexe du Centre municipal de Santé, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants suivants :

N° du chapitre	Libellé du chapitre	Montant autorisé
21	Immobilisations corporelles	10 000 €

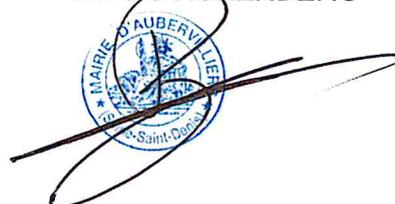
Reçu en préfecture le : 21/12/18

Publié le : 21/12/18

Certifié exécutoire : 21/12/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie d'Aubervilliers, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE D'AUBERVILLIERS' and '10 - Saint-Denis'. A large, dark ink signature is written over the stamp.